

**Date de la manifestation :** de .....h..... à .....h.....

Demande déposée le : .....

Par l'organisateur : Nom .....Prénom.....

Ou par l'**Association** : ..... Tél :.....

Date de naissance : ..... Tél : .....

Adresse e-mail : .....@.....

Adresse .....

Objet détaillé de la réservation : .....\*

Nombre de participants prévus : .....

**Les priorités de réservation sont les suivantes :**

- La municipalité
- Les associations Aussonnaises
- Les particuliers Aussonnais adultes
- Les groupes politiques locaux
- Les employés municipaux
- Les groupements politiques extérieurs
- Les associations extérieures et particuliers extérieurs adultes

<b>SALLE DES FETES 220 personnes</b>	<b>SALLE N°1 + PETITE HALLE</b>	<b>SALLE N° 1 50 personnes</b>	
--	-------------------------------------	------------------------------------	--

Accord     Refus

Date :

Date :

L'organisateur

La Conseillère Municipale Déléguée

"Lu et approuvé"

Aude BONNAFÉ

Public	Salle des Fêtes*	Salle N° 1*
Particuliers Aussonnais	250,00 €	120,00 €
Particuliers Extérieurs	600,00 €	300,00 €
Cautions (dégâts +ménage)	500,00 € + 100€	500,00 € + 100€
Annulation avec délai inférieur à 15 jours	50,00 €	50,00 €

\*Conformément à la délibération n°106/2021 du 14 décembre 2021

Les clés sont disponibles au bureau de Claudia Mousseaux la veille ou le vendredi avant 17h00, et lui seront ramenées le lendemain ou dès l'ouverture.

**CHÈQUES DE CAUTION À RÉCUPERER À LA MAIRIE 10 JOURS APRÈS LA MANIFESTATION.**

- Soirée d'anniversaire ou animation organisée pour des mineurs, l'utilisation correcte des lieux mis à disposition doit être garantie par un parent adulte, désigné et présent sur les lieux.